

Barrage passoire ou gardien de la crue ?

COMMISSION ENQUÊTE

Quel rôle a joué, ou pas, le barrage d'Eupen ? Et quel rôle veut-on lui donner à l'avenir ? Questions qui se sont encore invitées à la commission.

Les barrages, une fois de plus, ont alimenté les débats de la commission d'enquête ce vendredi au parlement wallon. Alors qu'une partie des auditions de différents acteurs du SPW Mobilité-Infrastructures s'était d'abord tenue à huis clos, c'est publiquement que Dominique Simon a ensuite notamment détaillé la manière dont le barrage d'Eupen a été géré au plus fort de la crise. L'inspecteur général du département des voies hydrauliques de Charleroi et Namur (il remplaçait son collègue en vacances pour le département de Liège) a détaillé la dynamique qui a prévalu pour les

opérations de délestage du barrage d'Eupen le 14 juillet en soirée. Un point qui a déjà fait débat lors de précédentes auditions, tout comme il est discuté parmi les sinistrés de la crue de la Vesdre.

Alors que la capacité maximum de l'ouvrage menaçait d'être atteinte, un scénario de restitution de 45 m³/seconde supplémentaires a été envisagé vers 21 heures, a expliqué Dominique Simon. Alors qu'une telle restitution était la certitude d'occasionner des débordements en aval, « *quid si le niveau maximum n'était pas atteint ? On aurait pu nous reprocher d'avoir généré des débordements sans nécessité* », note l'ingénieur du SPW. « *Mais d'un autre côté, le niveau maximum pouvait survenir en milieu de nuit, à un moment où il aurait été plus difficile d'agir*. » C'était aussi l'avis du Centre régional de crise concernant une organisation d'évacuations nocturnes qui aurait



Le barrage d'Eupen pouvait-il faire mieux que ce qu'il a fait ? La question était à nouveau au cœur des débats.

été plus délicate. En accord avec le gouverneur, c'est l'alternative d'une restitution par paliers – 5 m³/seconde supplémentaires toutes les 20 minutes – jusqu'à 40 ou 45 m³ qui a été décidée « *afin de contrôler les dégâts* ». En début de nuit le 14, le barrage d'Eupen relâchait donc vers l'aval autant d'eau qu'il n'en absorbait en amont. Une situation qui fera réagir la députée Diana Nikolic (MR) : « *Je commence à ne plus pouvoir entendre que le barrage*

a joué son rôle. D'accord tant qu'on est dans la restitution progressive. Mais à partir du moment où tout ce qui y entre en sort, il est transparent, c'est une passoire. » Un avis que contestait Dominique Simon, indiquant que l'ouvrage d'Eupen retenait alors le double de sa réserve d'empotement prévue. C'est donc une nouvelle fois la question de la version barrage réservoir (d'eau pour la consommation) contre celle de barrage gardien de la crue qui s'est invitée à la commis-

sion. « *Si on veut que ces barrages soient des éléments de protection de crue, il faut le dire et le dire clairement, rétorquera le représentant du SPW. Et donc accepter qu'ils puissent être vides à certains moments et que, si une sécheresse survient, on manque d'eau en Wallonie.* » D'eau on n'en a évidemment pas manqué en ces jours sombres de juillet, rappelait aussi Dominique Simon pour contextualiser la situation météo dans laquelle il a fallu travailler. Il notait ainsi que la Wallonie a été confrontée à un phénomène météo d'une ampleur exceptionnelle, soudain, concentré dans le temps et sur une couverture géographique large de trois provinces. « *C'est la crue des superlatifs* » et les équipes des Voies hydrauliques l'ont gérée comme il l'a fallu, mais aussi comme ils l'ont pu. « *Car face à l'ampleur du déchaînement de la nature, certaines infrastructures ont montré leur limite, comme également observé dans d'autres régions d'Europe.* » Un constat en forme d'alerte qui commande d'intégrer de façon urgente les enseignements de la catastrophe, dit Dominique Simon. Convaincu, lui aussi, qu'ils se reproduiront.

ALAIN WOLWERTZ



L'Avenir/Le Courrier 27/11/2021, pages 12 & 13

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir/Le Courrier

